Paris, le 13 février 2017

SEMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A L'ÉCOLE Du 13 au 20 mars 2017

Entreprises de l'ESS : engagez-vous pour promouvoir l'ESS à l'École!



Dirigeants, salariés, bénévoles, militants d'associations, de mutuelles ou de coopératives : engagez-vous pour que des milliers d'élèves s'exercent aux principes fondamentaux de l'ESS! Partagez vos pratiques et vos valeurs, initiez les élèves à l'apprentissage de la coopération et du débat démocratique pendant la Semaine de l'ESS à l'Ecole!

Vous pouvez vous engager dans ce projet, sous différentes formes :

- Faire visiter votre entreprise à une classe sur votre territoire
- Participer à une conférence sur les valeurs de l'ESS
- Accompagner un projet de reportage, d'exposition, etc.
- Soutenir cette action nationale, en devenant partenaire
- etc

Du 13 au 20 mars 2017, un temps de valorisation permettra aux classes de restituer leurs apprentissages via les outils numériques. Sur twitter, #SESSE2017 permettra de donner une visibilité nationale à leurs projets.

Cette opération est conduite par L'ESPER (L'Économie sociale partenaire de l'École de la République), en partenariat avec l'OCCE et Coop FR, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et du Secrétariat d'Etat en charge de l'ESS.

Vous souhaitez vous engager dans cette action?

Rendez-vous sur <u>www.semaineessecole.coop</u> et remplissez le formulaire de participation pour être mis en contact avec nos correspondant régionaux et nos animateurs départementaux, ils orienteront les établissements proche de vous.

La Semaine de l'ESS à l'École se tiendra du 13 au 20 mars 2017. Cette opération menée partout en France permettra aux élèves de mieux appréhender les modes d'entreprendre en ESS. Mobilisés depuis le mois de novembre, les enseignants construisent des projets pédagogiques de coopération dans les classes, de la maternelle au lycée.

Portée depuis 14 ans par l'OCCE et Coop FR et rejointe par L'ESPER, la Semaine de la Coopération à l'École devient la « Semaine de l'ESS à l'École ». Elle vise à promouvoir l'Économie sociale et solidaire (ESS) à l'École.

Contact: info@semaineessecole.coop, 01 40 47 37 75

L'ESPER

L'Économie sociale partenaire de l'École de la République (L'ESPER) rassemble 46 associations, mutuelles, coopératives et syndicats qui œuvrent dans le monde de l'éducation, de la maternelle à l'université, pour mieux faire connaître l'économe sociale et solidaire (ESS).

Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médicosocial, formation, accompagnement des métiers éducatifs... Ils ont en commun les valeurs fondatrices de l'Ecole de la République et de l'Economie Sociale et Solidaire : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, mais également la démocratie et la citoyenneté.

L'ESPER est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Ministère délégué à l'Economie sociale et solidaire. Elle est depuis signataire d'accords-cadres régionaux de coopération pour l'éducation à l'ESS sur les territoires.

Pour en savoir plus : www.lesper.fr

L'OCCE

Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école.

Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**.

Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires.

Pour en savoir plus : www.occe.coop

.... **f**

Pour suivre l'actualité de la coopération à l'école, rejoignez nous :

Coop FR

Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 23 000 entreprises coopératives représentant 1,2 million d'emplois et 26,1 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétariales (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : www.entreprises.coop

www.semaineessecole.coop

Contact: info@semaineessecole.coop, 01 40 47 37 75